

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

SEPTEMBRE 2017



Chers concitoyens

INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

| | | |
|----------|------------|-------------|
| Lundi | Fermé | Fermé |
| Mardi | 8h30 – 12h | 13h30 – 18h |
| Mercredi | 8h30 – 12h | 13h30 – 18h |
| Jeudi | 8h30 – 12h | 13h30 – 18h |
| Vendredi | 8h30 – 12h | 13h30 – 18h |
| Samedi | 9h – 12h | Fermé |

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus

(Lorient)

| | | |
|----------|------------|-----------|
| Lundi | 7h30 – 14h | 16h – 21h |
| Mardi | Fermé | Fermé |
| Mercredi | 7h30 – 14h | 16h – 21h |
| Jeudi | 7h30 – 14h | 16h – 21h |
| Vendredi | 7h30 – 14h | 16h – 1h |
| Samedi | 8h – 14h | 16h – 1h |
| Dimanche | 9h – 14h | 16h – 1h |

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h – 12h 13h30 – 16h

<http://mediathequekerfourn.jimdo.com>

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi midi menu

ouvrier

12h à 13h45

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h - 13h30

16h - 19h

Samedi 8h - 13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerponner

Lundi au samedi 9h à 12h et 14h à 18h du 1 mai au 30 septembre

Après une période électorale très (trop ?) longue, la majorité silencieuse a dérouter la plupart des militants et des états-majors politiques, tant au niveau national que local. Quel chambardement, c'était peut-être nécessaire. La propension du peuple français à la révolution est proverbiale. Le nouveau gouvernement comme en 2012 et en 2007 dispose de large pouvoir octroyé par les Français, sans ambiguïtés et aura une tâche immense à réaliser. Les français exigent des résultats.

La lecture des comptes publics pendant la campagne électorale est à mettre en parallèle des projets politiques d'un certain nombre de candidats. Le déficit public est encore fin 2016 de 75,9 milliards d'euros certes en diminution de 2,8 milliards. Mais le déficit de l'Etat augmente de 2,5 milliards, le solde des administrations locales (départements, régions, communes...) est positif de 3 milliards d'euros, celui des administrations de sécurité sociale s'améliore de 1,8 milliards mais reste déficitaire de 2,9 milliards d'euros et dans une moindre mesure celui des administrations centrales se réduit de 0,3 milliards à -1,9 milliards d'euros. Les efforts sont réels mais quel dommage de constater que ces bonnes orientations ne sont pas capitalisées pour réduire le train de vie de l'Etat. La comparaison aux critères de Maastricht ne veut pas dire grand-chose pour les gens comme vous et moi : 3,4 % du PIB et alors ? Mais comparer les 76 milliards de déficit de l'état à ces recettes de 433,4 milliards d'euros éclaircisse le débat. Le déficit 2016 représente donc 17,53 % des recettes : sans commentaires et pourtant nous partons de loin. Je vous invite à regarder les chiffres de 2010. Par comparaison, le déficit des administrations de sécurité sociale n'est que de 0.5% des recettes. Les dépenses des administrations publiques locales (les territoires) sont de 248,2 milliard et les recettes de 251,2 milliards d'euros. Est-il sensé de continuer à augmenter l'endettement national de l'Etat pour assumer des dépenses courantes ?

Plus localement, les travaux avancent et se préparent. Les travaux sur la voie communale N°6 ont été réalisés comme prévu fin juin. Avec l'enveloppe affectée à cet investissement, le marché a permis d'intégrer le carrefour l'Humilié, Kervellec. Le résultat de l'appel d'offre pour l'aménagement de la rue des Ajoncs doit permettre au conseil du 7 septembre de choisir l'entreprise attributaire du marché. L'objectif est de rénover la rue dès fin septembre. Les riverains devront prendre leur disposition pendant les travaux. Les travaux du logement rue du Puits prennent du retard mais nous n'avons pas d'impératif de livraison pour ce bien. Cela nous permettra de recenser avec facilité les demandes de location. La procédure est de faire une demande de logement social en prenant et déposant ce document à la mairie. Les travaux sur le beffroi de l'Eglise vont débiter en septembre avec le renforcement de la structure de soutien des cloches. Même si le tintement des heures ne fonctionnait plus depuis de nombreuses années, cette absence n'a pas engendré de remarques. Par contre, la panne totale pour les grands moments de la paroisse n'était pas acceptable. Nous avons donc fait revenir toutes les cloches de Rome fin juillet en faisant intervenir un campaniste moyennant une dépense de 4 000 € à la clef. Le retour à un environnement sonore traditionnel a été très remarqué. Ce retour à la normale marque notre ancrage rural avec le battement des cloches pour les heures, les demi-heures et l'angélus à 6h30 et 19H. Vous pouvez abandonner vos montres et vos portables.

La gestion du patrimoine communal est une chose, gérer les relations entre la municipalité, les agents de la commune et les Kerfournois en est une autre.

Nous poursuivons les réunions d'information ciblées sur le PLUI (propriétaires de petites et grandes surfaces, propriétaires de bâtiments agricoles, de bâtiments vétustes, quartier de Lande de Guerdaner, de Pen er Voyedec). La prochaine réunion concerne les propriétaires de parcelle constructible dans la Carte Communale de mars 2008. Nous installons cette pédagogie pour aider à mesurer l'impact des documents d'urbanisme sur son patrimoine.

Cet été, nous avons aussi organisé deux réunions avec les parents pour instaurer une ambiance plus sereine à la cantine. La communication avec les parents était défailante. Pour la nouvelle rentrée, le règlement a été adapté avec une partie où l'enfant est responsable de son mauvais comportement et acteur des conséquences. Nous serons plus clair, obligeant les agents et les parents à s'entraider pour le bien de tous et surtout des plus petits. Le respect de l'adulte et des consignes est exigé. L'inscription à la cantine et à la halte-garderie n'est possible qu'avec une discussion sérieuse sur l'application du nouveau règlement. Après ces réunions, toujours délicate lorsque l'on touche à ses convictions sur l'éducation, nous constatons une réelle volonté de rendre l'accès à la cantine plus agréable pour les enfants et les parents.

Joel Marivain

Informations générales

Sur les trois lots rue de la Fontaine, le lot de 885 m² fait l'objet de discussion. Le lot de 962 m² et le lot de 671 m² restent libres à un prix de 18 € TTC/m² intégrant la borne électrique. Le raccordement d'eaux potable est de 1 000 et 1 210 € HT. Le branchement à l'assainissement collectif est de 2 350 € HT l'unité. Nous ne connaissons pas le coût du raccordement téléphonique.

Cela vous intéresse, vous pouvez contacter la mairie au 02.97.38.36.03

JUDO CLUB DU VAL D'OUST CREDIN - SAISON 2017-2018

Reprise des cours le samedi 16 septembre 2017.

Horaires des cours :

Le vendredi de 18h00 à 18h45 : 4/6 ans
Le samedi de 9h45 à 10h45 : 7/11 ans + débutants
Le samedi de 10h45 à 12h15 : adultes + jeunes confirmés

Les cours du samedi sont assurés par un professeur diplômé d'état, Monsieur Christian MOUTTOU, ceinture noire 6^{ème} DAN.

A bientôt sur notre tatami !

Contact = judoclub-credin@orange.fr

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Mme Céline CANN, agent du Cadastre sera de passage en commune aux mois de septembre et octobre 2017 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Etude eaux usées Pontivy Communauté

Pontivy Communauté a missionné IRH Ingénieur Conseil et Cabinet Bourgois pour la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées Communautaire.

Le cabinet Bourgois est en charge de la réalisation des schémas directeurs d'assainissement des eaux usées de votre commune.

Afin de mener à bien cette étude, plusieurs interventions de terrain sont à réaliser (Reconnaissance des réseaux : inspection visuelle de regards de visite, Mesures de débit en Nappe Basse et en Nappe Haute, Inspections nocturnes, Inspection Caméra du réseau, Test à la fumée...).

Ces interventions seront menées par le personnel du Cabinet Bourgois ainsi que par celui de notre sous-traitant, la société AQUASOL.

Consultation sur le projet de stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (Socle) Loire-Bretagne => communes (56)

Le projet de stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (Socle) Loire-Bretagne.

Instituée par arrêté du 20 janvier 2016, la Socle s'inscrit dans la réforme de la gouvernance de l'eau, issue des lois de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

Ces stratégies doivent être élaborées à l'échelle de chaque grand bassin hydrographique français et doivent comprendre un descriptif de la répartition actuellement connue des compétences dans le domaine de l'eau (Gemapi, eau potable, assainissement) entre les collectivités et leurs groupements, et des recommandations pour l'exercice des compétences pré-citées.

Le projet de Socle Loire-Bretagne est consultable sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Centre-Val de Loire à l'adresse :

http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/consultation-sur-le-projet-de-socle-loire-bretagne-a2943.html?id_rubrique=449

Vous êtes invité-e à faire part de vos observations relatives à ce projet de Socle, d'ici le 30 septembre 2017 sur la boîte électronique suivante :

socle.consultation.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

La Fête à Raymond

LE DUO TITRÉ DE 2017 : FRANZ ADELSHOFFEN ET HEIDI



Boutique SNCF à Pontivy

Nous vous informons de l'ouverture d'un point de vente **SNCF** dans la « Boutique Côté Tourisme » de l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté depuis le mois de Juin.

La Boutique Côté Tourisme

Boutique SNCF - 21 Quai Presbourg – 56300 PONTIVY

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Titres de transports en vente : lignes régionales bus et trains TER (trajet simple, abonnement hebdomadaire, mensuel ou carnet de 10 tickets), trains grandes lignes France et Europe, cartes de réductions (senior, week-end, jeunes, enfant +), billet congés annuels...

Les services proposés sont identiques à ceux d'une gare.

CONFERENCE : LE DEUIL VECU PAR LE JEUNES. Comment le comprendre et les accompagner.

JOSEE MASSON spécialiste des jeunes endeuillés au Québec, directrice de Deuil Jeunesse

St Avé : lundi 25 septembre à 20 heures, espace Jean Le Gac, 1 rue des Alizés

Pontivy : mercredi 27 septembre à 20 heures, Théâtre des halles, rue de Lourmel

Entrée libre, ouvert à tous



Vous êtes jeunes, à la recherche d'un emploi,



vous souhaitez vous impliquer activement dans votre recherche d'emploi et

être aidé dans cette recherche ?



Pensez à la Garantie Jeunes !

La Garantie jeunes, dispositif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, a pour objectif de permettre d'accéder à l'autonomie en trouvant un emploi ou une formation.

Elle s'adresse aux jeunes sans emploi, non scolarisés, qui ne sont pas en formation et dont les ressources mensuelles sont inférieures à 612€ sur les 3 derniers mois.

Il s'agit de construire ensemble un plan d'actions et vous permettre de multiplier les périodes en entreprise pour mieux connaître les postes de travail et le monde de l'entreprise, pour repérer vos intérêts et vos atouts, pour prendre ou reprendre confiance en vous.

La mission Locale et l'équipe de la Garantie jeunes vous apportent :

- un soutien privilégié grâce aux contacts réguliers avec votre conseiller référent.
- une préparation pour argumenter votre candidature face aux professionnels et aux recruteurs.
- de nouvelles pistes d'emploi.
- son « réseau entreprise » et ses contacts avec les employeurs de la région.
- une médiation pour la négociation de contrats et de période en entreprise.

Vous bénéficiez d'une allocation mensuelle d'un montant de 472,37€ et d'un soutien pour résoudre les difficultés liées à la vie quotidienne (recherche de financement du permis, de formation, aide à la gestion du budget...)

Témoignage d'Amélie, 22 ans, en emploi d'avenir pour 3 ans dans le domaine des espaces verts.

« La garantie jeunes, je ne savais pas du tout ce que c'était. On m'a fait comprendre que c'était un groupe de personnes qui allait guider et diriger les jeunes pour trouver du travail, avoir un avenir stable et entrer dans la vie professionnelle... Je suis quelqu'un qui a peur et qui hésite énormément, dans ce que je peux faire et justement, la Garantie jeunes m'a beaucoup aidée à me détendre, à devenir quelqu'un qui pouvait dialoguer facilement avec les personnes. Ça m'a redonné confiance, ils m'ont vraiment aidée là-dessus...

Tout se passe très très bien, je suis vraiment contente depuis que je suis arrivée dans cette entreprise. Je remercie énormément la Garantie jeunes parce que c'est grâce à eux que j'ai trouvé ce poste qui me fait évoluer et me donne beaucoup d'expérience dans le domaine que j'exerce. »

Vous êtes concernés : prenez contact avec la Mission Locale pour monter votre dossier.

Contact :

Mission Locale Centre Bretagne

Standard : 02 97 25 38 35 (Antenne de Pontivy) / www.ml-cb.fr